



Mairie de Villars le Sec

COMPTE RENDU
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 16 avril 2018 (20h30)

Absente excusée: N.Frund.

Absents : N.Enderlen, M.Quatrehomme, L.Talon.

1. Impôts locaux 2018 :

Après examen des données communales et au vu de l'augmentation de la taxe foncière décidée par la Communauté de Communes du Sud Territoire, le conseil municipal **décide de ne pas augmenter ses taux d'imposition cette année**. Les taux appliqués seront donc les suivants :

Impôts	Taux	Bases d'imposition	Produit Fiscal
Taxe Habitation	8,64%	168 500	14 558
Taxe Foncière BATI	8,74%	86 600	7 569
Taxe Foncière NON BATI	14,56%	9 300	1 354
Total attendu			23 481€

2. Approbation compte de gestion 2017 :

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

3. Adoption du compte administratif et affectation des résultats 2017 :

Conformément à la réglementation, Monsieur le Maire présente le compte administratif 2017 dont les résultats sont les suivants mais ne participe pas au vote :

Euros	Clôture 2016	Affectation	Résultat 2017	Clôture 2017
Investissement	- 7 256,56	0	8 094,55	837,99
Fonctionnement	+ 18 431,12	7 256,56	10 137,25	+ 21 311,81
Total	+ 11 174,56	7 256,56	18 231,80	+ 22 149,80

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif.
Le résultat 2017 est ainsi affecté :

✚ Investissement, article	1068	: 16 294,14 €
✚ Fonctionnement, article	002	: 5 017,67 €

4. *Vote du budget 2018*

Le budget Primitif 2018 est voté à l'unanimité comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	72 844,67	72 844,67
Investissement	88 892,13	88 892,13

Une réunion de chantier sera organisée afin de programmer les travaux de réhabilitation de l'appartement communal (11 rue principale).

La Communauté de Communes du Sud Territoire sera sollicitée pour le déblocage du solde du fonds de soutien à l'investissement d'un montant de 4500 €, somme allouée à ces travaux de réhabilitation.

5. CCAS : approbation du compte administratif 2017, affectation des résultats 2017, approbation du compte de gestion 2017 et vote du budget primitif 2018 :

Les résultats 2017 sont les suivants : excédent global : + 164,95€
Les résultats sont affectés ainsi : art 002 : + 156,82 €

	Dépenses	Recettes
Investissement	8.13 €	8.13 €
Fonctionnement	206.82 €	206.82€

6. Bulletin municipal :

La diffusion du bulletin 2018 ayant été décalé en raison des élections législatives partielles de début d'année, sa parution aura lieu avant les vacances d'été.

7. Informations et questions diverses :

La séance est levée à 22h15.

Le Maire,
Laurent BROCHET.